Cité Scientifique, Technologique et Professionnelle de Montesoro
- Lycées Scamaroni et Vincensini -
- Bastia -



PROTOCOLE DE SÉCURITÉ
ENSEIGNEMENT DE LA VOILE

PRÉREQUIS

- Avoir une connaissance de l'activité et/ou avoir suivi une formation.
- Posséder le permis mer et savoir manipuler le bateau de sécurité mis à disposition.
- Connaître tous les textes réglementaires autour de l'activité

AVANT LA SÉQUENCE

- Dates du cycle.
- Lieu de la base nautique:
- Nom du chef de base (carte professionnelle).
- Nom du professeur responsable, encadrant ou non.
- Nom du moniteur encadrant (carte professionnelle).
- Vérifier l'agrément de la base nautique.
- Vérifier la validité et les modalités de la convention avec le club ou la structure d'accueil.
- Réaliser un repérage de la zone de navigation (effet de site, courants, balisage, zones dangereuses et limite de navigation).
- Prendre en compte la période de navigation (automne, hiver, printemps).
- Connaître le protocole de secours ou le DSI (dispositif de sécurité et d'intervention) affiché à la base nautique.
- Taux d'encadrement (en référence à la JO n° 84 du 09/04/98) :
  - Maximum 15 embarcations sur l'eau par enseignant.
- Identifier le type, le nombre d'embarcations et le nombre de bateaux de sécurité mis à disposition.

AVANT LA SÉANCE

- Mettre en cohérence l'effectif maximal de la classe et le taux d'encadrement.
- Identifier les élèves à besoins éducatifs particuliers.
- Vérifier l'acquisition du savoir nager ou l'attestation d'aisance aquatique.
- Prévoir une communication aux familles sur l'équipement des élèves (maillot, casquette, tee-shirt, basket, serviette, rechanges).
- Se munir d'une trousse de sécurité (PAI, asthme, diabète…).
- Prendre la météo marine du jour (consulter plusieurs bulletins météo : Lamma, Windfinder, Windy, Windguru, Météo-France).
- En concertation avec le chef de base, ne pas hésiter à annuler la séance sur l'eau en cas de BMS (vigilance orange, météo tournant à l'orage ou conditions incompatibles avec le plan d'eau).
- Prévoir une séance de repli (Plan B), par exemple : séance théorique en salle à la base ou dans l'établissement, ou manipulation du matériel à terre (ex. : matelotage).

EN ACTIVITÉ

- Moduler les équipements et restreindre le nombre d'embarcations en fonction de l'évolution de la météo et des conditions de navigation.
- Chaque élève sera équipé d'un gilet de sauvetage et si necessaire d'une combinaison pretée par la base nautique

- Être en mesure de pouvoir vérifier régulièrement le nombre d'élèves par bateau ainsi que leur intégrité physique et le nombre d'embarcations sur l'eau.
- Le bateau de sécurité va sur l'eau en premier et rentre en dernier.
- Mouiller un parcours pour favoriser une intervention rapide et fixer une zone de navigation (la montrer aux élèves en donnant des points de repères).
- Une navigation groupée est indispensable, et des regroupements pendant la séance sont nécessaires.
- Savoir remorquer une embarcation.
- Savoir redresser une embarcation qui a dessalé.
- Garder toujours un œil sur l'évolution du vent et du plan d'eau afin d'anticiper un retour dans de bonnes conditions à la base.
- Ne pas hésiter à écourter et/ou à renoncer à la séance.

APRÈS

- Vérification des effectifs (élèves et embarcations).
- Rangement du matériel.
- Contrôle du matériel (gilets, bon état des embarcations et de la sécurité) et briefing avec le responsable technique de la base pour signaler les éventuelles réparations à entreprendre.
- Bilan de la séance au niveau sécuritaire et remédiations.

Protocole très largement inspiré de la production du Groupe académique APPN de l'Académie de Corse, novembre 2022.